

Indulgences des Stations des églises de Rome aux jours marqués dans le missel ; 14 deux fois par mois celles du Saint Sépulcre et de la Terre-Sainte. Mais pour ces trois dernières, il faut visiter l'église des Théatins, à son défaut une autre, et y prier devant un autel de Marie. Il y a de plus une indulgence plénière à la mort. Après la mort, indulgence plénière à toutes les messes qui se disent, par quelque prêtre que ce soit, pour l'âme qui pendant sa vie a porté pieusement ce Scapulaire ; enfin, on participe à tous les mérites des religieux et des religieuses de l'ordre des Théatins. Le jour de la communion, où il y a indulgence, il faut dire à l'intention du Pape, 1 *Pater, Ave, Gloria*. en sus des 6 autres.

Les indulgences suivantes se gagnent sans communier :

I. 60 ans en faisant une demi heure de Méditation :

II. 20 ans : 1o chaque fois qu'on visite un malade et qu'on l'assiste corporellement ou spirituellement, ou, que, ne le pouvant, on récite pour lui 5 *Pater, Ave, Gloria* ; 2o tous les jours des octaves des fêtes de Notre-Seigneur ; 3o à toutes les fêtes des religieux Dominicains, Augustins, Carmes, Trinitaires, Servites de Marie ;

III. 7 ans, et 7 quarantaines : 1o à toutes les fêtes de Marie ; 2o en accompagnant le Saint Viatique ; 3o en récitant le soir le *Salve Regina*, et priant pour l'Eglise ; 4o chaque fois qu'on se confesse et qu'on communie ; 5o en récitant 7 *Pater, Ave et Gloria*, pour le malade qui a com-